

**Convention cadre de  
partenariat  
Collège Vallis Aeria de  
Valréas  
et  
Fablab DeltaLab de Grillon**

# Convention cadre de partenariat Collège-Fablab

Entre les soussignés :

Collège Vallis Aeria de Valréas (84)

D'UNE PART, Représenté par : monsieur Jean Pierre Aiello

Et

DeltaLab le Fablab de Grillon (84)

D'AUTRE PART, Représenté par : monsieur Bernard M. Grossat

Ci-dessous dénommées ensemble « Les parties »

## 1 PRÉAMBULE

### 1.1 PRÉSENTATION

#### 1.1.1 Présentation du collège Vallis Aeria :

Le collège est l'établissement de niveau secondaire qui, à l'issue de l'école élémentaire, accueille tous les enfants scolarisés. Ils y suivent quatre années de scolarité : la sixième, la cinquième, la quatrième et la troisième. Les collèges publics sont des établissements publics locaux d'enseignement (EPL). Ils définissent et mettent en œuvre un projet d'établissement, qui leur permet de prendre des initiatives et d'être autonomes.

Le collège Vallis Aeria de Valréas est une structure publique qui reçoit 550 élèves. Six à sept classes par niveaux de la sixième à la troisième.

Le collège comporte aussi une structure Segpa sur les quatre niveaux.

Pour plus de renseignements voir le site internet.

<http://www.education.gouv.fr/cid214/le-college-enseignements-organisation-et-fonctionnement.html>

<http://www.clg-valreas.ac-aix-marseille.fr/spip/>

#### 1.1.2 Présentation de DeltaLab :

DeltaLab Est une association loi 1901 qui a pour objet l'implantation d'un espace dédié à l'innovation, à la production numérique, au prototypage et à l'expression artistique.

Nous développons un vaste écosystème digital entre Drôme et Vaucluse

Nos principes fondateurs sont d'apprendre à faire soi-même pour passer de l'idée à l'objet

Les Missions de DeltaLab

- Partager un espace réservé à l'innovation
- Mutualiser les équipements et les savoirs
- Échanger les idées
- Privilégier une démarche "open-source"
- Initier les étudiants et les professionnels à l'innovation et aux prototypages
- Former aux futurs métiers du digital
- Accueillir et accompagner des Start-up et des inventeurs dans leurs projets

Pour plus de renseignements voir le site internet.

<http://www.deltalabprototype.fr/>

Les publics

Tous les publics sont concernés, des étudiants aux professionnels en passant par les associations, les inventeurs, les designers, les artistes.

Des espaces spécifiques sont affectés à ces différents utilisateurs.

## **2 CECI ÉTANT EXPOSÉ, IL EST CONVENU CE QUI SUIT**

### **2.1OBJET DE LA CONVENTION ET INTÉRÊTS**

#### **COMMUNS :**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités non financières de partenariat qui reposeront sur des conventions d'application liées à cette convention cadre.

L'objectif est de favoriser la promotion et le développement des activités de chacun liées à la culture numérique en s'appuyant sur les compétences et réseaux relationnels de l'une et l'autre partie, et en construisant en commun des événements et des projets.

#### **2.1.1Les valeurs du collège Vallis Aeria :**

- Ethique : Favoriser l'équité dans le service public,
- Equité : Donner accès à tous les élèves une culture de la technologie et du numérique,
- Universalité : Agir au bénéfice de l'ensemble des élèves.

#### **2.1.2Les valeurs de DeltaLab :**

- Apprendre : favoriser l'acquisition, la transmission et la production des savoirs et des compétences par l'expérimentation, le faire soi-même, l'échange de pairs à pairs et la pratique collective.
- Fabriquer : Le fablab est un atelier de fabrication numérique, ouvert à toutes et tous, qui permet de prototyper, créer ou produire (presque) tout et n'importe quoi, dans le respect des personnes et de l'environnement.
- Partager : favoriser le partage d'expériences, de savoirs, de procédés, de codes, de plans, d'outils, et plus largement au sein de la société, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle
- Privilégier une démarche "open-source" : Logiciel libre et "open hardware"
- Contribuer à changer le monde — Contribute to change the world : expérimenter et accompagner de nouveaux modes de collaboration.

#### **2.1.3Intérêts communs :**

- Les deux parties partagent la volonté de promouvoir l'éducation au et par le numérique pour tous,
- Les deux parties font la promotion des idées de partage, de collaboration, d'éducation entre pairs,
- Les deux parties participent au développement d'une culture numérique partagée par tous et pour tous,
- Les deux parties contribuent à l'innovation numérique et à l'expérimentation de nouvelles pratiques.

### **2.2ACTIONS ET ENGAGEMENTS COMMUNS DE CHACUNE DES PARTIES**

Les parties réfléchiront à des actions communes, précisées dans des conventions d'application qui stipuleront l'apport de chacun, telles que :

#### **1. Création et accompagnement de projets dans le fablab**

Le collège peut proposer, suivre et accompagner des projets pédagogiques menés dans le fablab. Le fablab peut exposer des projets dans le collège.

#### **2. Visée d'acculturation**

Le fablab est un lieu d'innovation numérique et le collège un lieu de vie et d'innovation pédagogique. Toute forme d'échange permettant une acculturation mutuelle est à valoriser.

#### **3. Recherche, Développement & Innovation**

Le collège expérimentent et testent des innovations pédagogiques (Classe 3ème lab en cours de technologie). Partager les pratiques avec le Fablab et mener des expérimentations en commun. Possibilités de prototypage de la R&D du collège dans le fablab.

#### **4. Synergies des lieux et des publics**

Le collège et le fablab peuvent partager leurs publics, co-participer à des événements organisés par l'un

